

Accueil de
Loisirs
Associé à
L'École (jours d'école)

INFOS PRATIQUES

FAMILLES

Année scolaire 2022-2023



Qu'est-ce que c'est ?

L'accueil de loisirs périscolaire est géré par le Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Centre Tarn. C'est une structure de **loisirs éducatifs** associée au groupe scolaire Jacques Durand où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de chacun.

Son rôle éducatif est **complémentaire de la famille et de l'école**.

L'accueil de loisirs est avant tout un **LIEU DE VIE** où les enfants apprennent à **VIVRE ENSEMBLE** en **JOUANT**.

Afin de prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant sur la semaine, l'équipe d'animation s'efforce d'aménager des espaces, de proposer des projets, qui en fonction des âges de chacun, sont construits avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un **projet éducatif et pédagogique** concerté entre tous les partenaires (projets et plannings consultables sur les lieux d'accueil).

Les **projets d'animation** sont proposés sous forme d'ateliers ou **chaque enfant se positionne selon son choix et ses engagements**.



L'Espace Famille ?

L'Espace Famille vous permet de :

- **Inscrire ou désinscrire** vos enfants aux différentes activités : ALSH, ALAE, Espace Jeunes, service de restauration, séjours de vacances,
- **Régler vos factures,**
- **Consulter vos historiques,**
- **Être informé** sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour toute nouvelle famille et/ou besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du service.





Comment inscrire et réserver la place de mon enfant à l'ALAE ?

La place de l'enfant n'est pas acquise. Il pourra être accueilli en fonction des places disponibles au regard des normes d'encadrement et des locaux.

Réservation ou désinscription via l'Espace Famille la veille avant 12h00 des jours ouvrés, du lundi au vendredi.

Ceci pour permettre une meilleure anticipation des effectifs et l'organisation qui en découle (prévoir les projets, le matériel, l'aménagement des espaces, le personnel d'encadrement...).



Quels sont les horaires d'ouverture ?

| | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------------|-------|-------|-------|----------|
| 7h20-8h45 | | | ALAE | |
| 8h45-12h00 | | | Ecole | |
| 12h00-13h30 | | | ALAE | |
| 13h30-16h15 | | | Ecole | |
| 16h15-18h30 | | | ALAE | |



Ouverture de la structure dès 7h20.



Comment inscrire mon enfant au restaurant scolaire ?

Vous devez l'inscrire via l'Espace Famille au plus tard la veille avant 12h00 des jours ouvrés, du lundi au vendredi.

La cuisine centrale de la MFR de Peyregoux confectionne et livre les repas.



Quels sont les tarifs ?

| Accueil ALAE matin / soir | |
|---------------------------|---------------|
| Tarif à la présence | |
| Quotient familial | Matin ou soir |
| QF ≤ 750€ | 0,80 € |
| QF > 750€ | 0,85 € |

| Accueil ALAE temps méridien | | |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------|
| Quotient familial | Temps méridien (après repas) | Repas jours d'école |
| QF ≤ 750€ | 0.50 € | 3,90 € |
| QF > 750€ | 0.55 € | |



L'aide aux devoirs



Dès le 5 septembre, le service Enfance Jeunesse propose une aide aux devoirs de 16h30 à 17h30 dans les locaux de l'ALAE pour les enfants des classes élémentaires.

L'inscription est obligatoire via l'Espace Familles (la veille avant 12h00).

Rappel : Il est nécessaire que chaque parent, reprenne, vérifie, le travail demandé par l'enseignant avec son enfant. L'animateur qui encadre ce temps-là n'est pas responsable de la totale réalisation des devoirs.



L'accompagnement à la parentalité

Tout au long de l'année, le service Enfance Jeunesse, en partenariat avec l'association La Passerelle de Lombers, propose des actions à destination des familles (Rencontres thématiques, moments de jeux en famille...). Vous serez informés des différentes propositions au fil de l'année.

De plus, nous sommes inscrits dans le dispositif CLAS (**C**ontrat **L**ocal d'**A**ccompagnement à la **S**colarité). Celui-ci est une aide à l'accompagnement des enfants et des parents dans la scolarité.

Il vient aider l'enfant à s'organiser, à éveiller sa curiosité ou encore à devenir plus autonome. Pour les parents, il peut faciliter le suivi de la scolarité de l'enfant et le dialogue avec les enseignants.

Pour toute demande, Sarah Germain, coordinatrice CLAS reste à votre écoute : 05 63 55 66 41 ou parentalite@centretarn.fr.



Facturation et règlement

Les frais d'accueil sont facturés mensuellement par la Communauté de Communes et payables soit via l'Espace Famille (paiement en ligne, carte bancaire), par virement bancaire ou bien auprès du régisseur (2 rue Villenouvelle 81120 Réalmont) quel que soit le mode de paiement (chèque, espèces, CESU hors repas).

Attention : Le prélèvement automatique est désormais supprimé, les familles ayant opté jusqu'à présent pour ce mode de règlement ne peuvent plus en bénéficier hormis pour la prestation « repas » les jours d'école uniquement (facture Commune)

Les frais de repas sont facturés mensuellement par la Commune de Réalmont (factures visualisables sur l'Espace Famille, onglet « Trésor Public ») et payables soit par virement bancaire (coordonnées notées en bas de la facture) ou à la Trésorerie d'Albi au 209 Rue du Roc 81000 ALBI quel que soit le mode de paiement (chèque, espèces) ou par prélèvement automatique (en faire la demande au secrétariat).

Toute prestation non décommandée dans les délais reste dû à l'exception des cas suivants : maladie attestée par un médecin et cas de force majeure.

Tout retard de parents après 18h30 sera majoré (voir grille tarifaire).



Pour nous contacter

☎ 05 63 55 66 41

Secrétariat

Mme Corinne Caussé

Direction ALAE Enfance - site de Réalmont

M. Teddy Djellilahine-Azaïs [✉ alsh-realmont@centretarn.fr](mailto:alsh-realmont@centretarn.fr)

Direction service Enfance Jeunesse intercommunal

M. Gaëtan Massoutié [✉ enfance-jeunesse@centretarn.fr](mailto:enfance-jeunesse@centretarn.fr)

